

Classes préparatoires scientifiques voie TSI pour les bacheliers professionnels

Les CPGE de type TSI (Technologie et Sciences industrielles) sont réservées normalement aux élèves possédant un baccalauréat technologique STI2D et se déroulent sur 2 ans, mais certaines classes préparatoires TSI recrutent des **bacheliers professionnels industriels** et se déroulent sur **3 ans**. L'objectif de la première année est d'amener les étudiants au niveau d'un bon élève possédant le baccalauréat technologique série STI2D. Les deux années suivantes se déroulent de façon à peu près identique à une CPGE TSI « classique ». Les étudiants de TSI présentent les concours d'entrée en écoles d'ingénieurs qui leur sont réservés, et qui sont différents de ceux des autres CPGE scientifiques. Un candidat issu de classe préparatoire TSI n'est donc pas en concurrence avec les titulaires du bac S.

Horaire hebdomadaire en classe préparatoire TSI en 3 ans pour bacs pro*

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
	Cours, TD + TP	Cours, TD + TP	Cours, TD + TP
Mathématiques	8h	10h	10h
Physique-chimie	6,5h	8h	8h
Sciences industrielles pour l'ingénieur	8h	7h	7h
Informatique	2h	2h	1h
Français Culture générale	6h	3h	3h
Anglais	4h	3h	3h
TIPE (Travaux d'initiative personnelle encadrés)	-	2h (à partir 2 ^{ème} semestre)	2h
EPS	2h	2h	2h
TOTAL**	36,5h	35h/37h	36h

* Cet horaire peut varier selon les établissements

** Total cours + TD + TP (**hors** interrogations orales, devoirs surveillés et concours blancs)

L'enseignement en classe préparatoire TSI est à la fois théorique et centré sur les matières scientifiques (mathématiques et physique), mais il intègre aussi un important enseignement de sciences industrielles (mécanique, automatique, électronique), d'informatique et une solide formation en français et anglais. La formation reçue pendant les 3 ans est progressive et associe des cours, des TD et TP. Elle a pour but :

- d'améliorer le niveau des bacheliers professionnels dans les disciplines scientifiques
- de parfaire leur culture générale
- de leur faire acquérir les méthodes de travail adaptées à ce cursus
- de les entraîner à passer les épreuves écrites et orales des concours

Procédure d'admission en classe préparatoire aux grandes écoles

22 janvier au 13 mars 2018 : formulation des vœux par les candidats sur le portail www.parcoursup.fr (10 vœux maximum sans les classer).

14 au 31 mars 2018 : examen des vœux en conseil de classe. Chaque vœu fait l'objet d'une fiche Avenir avec les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Jusqu'au 31 mars 2018 : constitution des dossiers et confirmation des vœux. Toutes les pièces du dossier (bulletins etc.) sont dématérialisées.

A partir du 22 mai 2018 : consultation des décisions des établissements et réponses des candidats. Dès qu'il reçoit deux réponses positives, le candidat doit choisir entre les deux sans renoncer à ses vœux en attente.

A partir du 26 juin 2018 : début de la procédure complémentaire

21 septembre 2018 : fin de la procédure Parcoursup

Débouchés

Une cinquantaine de grandes écoles d'ingénieurs offrent environ 550 places chaque année aux élèves de la filière TSI (pour environ 900 candidats). Les élèves de TSI bénéficient d'épreuves spécifiques et ont des places réservées : ils ne sont donc pas en concurrence avec les titulaires du bac S. La plupart des grandes écoles d'ingénieurs recrutent par le biais des concours communs (*Centrale-Supélec TSI, concours commun polytechnique TSI, Mines-Ponts, concours commun ENSAM*). Un certain nombre d'écoles d'ingénieurs recrutent aussi sur dossier. Les statistiques d'admission aux concours sont consultables sur le site <http://www.scei-concours.fr>, rubrique Statistiques.

Des écoles d'ingénieurs à prépa intégrée admettent aussi en cours de cursus des élèves issus de classe préparatoire TSI. Après une prépa TSI, il est possible également de s'orienter vers un cursus universitaire, par exemple en L3 Sciences pour l'Ingénieur pour les élèves admissibles à un concours d'entrée en école d'ingénieurs.

Classes préparatoires TSI pour bacheliers professionnels		
Lycée	Localisation	Internat
Lycée Henri Parriat (public)	Montceau les Mines(71)	oui (obligatoire)
Institut Emmanuel d'Alzon (privé sous contrat)	Nîmes (30)	oui en résidence étudiante (3 résidences)
Lycée Monge (public)	Chambéry (73)	non mais aide à la recherche de logement